

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 28 septembre 2022

MOBILITÉ DOUCE

LE MAITRE D'ŒUVRE DU PROJET D'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'HUVEAUNE EST DESIGNÉ !

C'est le groupement multidisciplinaire piloté par Artelia qui a été désigné pour réaliser la création de ce vaste aménagement piéton et cycliste longeant l'Huveaune. Cette véritable voie verte permettra de faciliter les déplacements, de mieux intégrer la nature dans le paysage urbain, d'améliorer la qualité de vie des habitants et d'améliorer la gestion de l'Huveaune en lien avec les enjeux de réduction du risque inondation.

Répondant à des objectifs à la fois environnementaux et de développement des mobilités actives, le projet de création de la voie verte reliant Marseille à La Penne sur Huveaune et Aubagne sur 20 km dont 14km en phase opérationnelle fait partie des ambitions affichées par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

« Cet espace trop longtemps dévalorisé sera une coulée verte magnifique. La Métropole réalise et bâtit l'avenir ! C'est une offre globale que nous présentons pour les piétons et les cyclistes. Nous avons la chance d'avoir un cours d'eau majeur sur notre territoire et nous devons le valoriser ! » **explique Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence**

Grâce à cette coulée verte, véritable trait d'union entre Marseille, Le Penne sur Huveaune, Aubagne et leurs pôles majeurs d'attractivités, la Métropole entend proposer des alternatives aux déplacements du quotidien. L'Huveaune, fleuve qui irrigue Marseille et qui prend sa source dans le massif de la Sainte-Baume, va ainsi être placé au cœur des solutions de mobilité, de la vie quotidienne et de l'attractivité de notre territoire.

Une première phase **(2022-2026)** permettra de livrer les premiers tronçons d'aménagement de la voie verte sur les Berges de l'Huveaune. L'objectif de cette phase est d'offrir un itinéraire complet sur la ville de Marseille avec à 2026 des tronçons sur les berges de l'Huveaune et des aménagements cyclables de continuité et de connexion sur voirie existante. Ces travaux permettront également de renforcer le maillage cyclable du territoire et de connecter la voie verte en toute sécurité avec les pôles d'attractivité des noyaux villageois qu'elle traverse (zone d'emploi, d'enseignement, pôle d'échange). La deuxième phase **(2026-2030)** assurera la continuité complète de l'itinéraire sur les Berges de l'Huveaune.

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 11 millions d'euros HT pour la 1^{ère} phase et 24,6 millions d'euros HT au total. Elle est conduite **par la Soleam, mandataire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.**